

Les légendes de Vercorin

Autor(en): **Chastonay, Otto de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerisches Archiv für Volkskunde = Archives suisses des traditions populaires**

Band (Jahr): **14 (1910)**

PDF erstellt am: **26.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-111208>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les légendes de Vercorin.

par M. OTTO DE CHASTONAY, avocat à Sierre.

Introduction.

La légende, cette mystérieuse fleur qui par son parfum embaumait les longues veillées au coin du feu de nos ancêtres, tend de plus en plus à disparaître de notre sol valaisan. Les communications faciles, l'exploitation des coins les plus reculés et surtout cet « esprit d'incrédulité de notre siècle avancé » ont chassé de partout ces charmantes petites fées, ces drôles êtres symboliques, bienfaisants ou méchants, jadis la terreur ou la joie des générations qui ne sont plus.

L'origine des légendes? qui trouvera jamais sur un registre public la date certaine de leur naissance? Pour nous, nous la trouvons tout simplement dans le besoin de revêtir d'une forme sensible et accessible à l'esprit populaire les grandes pensées de l'au delà, ou les forces mystérieuses de la nature.

Puis racontées par nos bons vieux, là, dans la chambre chaude, à côté du grand fourneau en pierres, à la lueur d'une flamme tremblante, alors que le vent au dehors égrène ses accords troublants, c'est devenu une tradition à laquelle nul n'aurait touché sans s'exposer à un danger, la mort peut-être. — Si grande sa puissance.

Elles s'en vont! D'autres prendront leur place, mais combien moins belles, moins valaisannes; car il leur manquera toujours ce quelque chose: le goût du terroir.

Ne croyant plus aux mythes d'autrefois, notre siècle a du moins le devoir de recueillir les derniers vestiges de la foi de nos devanciers pour les léguer à la postérité, quitte à y voir, qui de précieuses reliques, qui de vieilles monnaies n'ayant plus cours, dignes cependant et dans les deux cas d'être exposées dans le musée des choses curieuses.

Dévote à nos traditions, la Société d'histoire du Haut-Valais a depuis longtemps déjà fait la cueillette des légendes de la partie allemande de notre canton. — Elle vient encore de rééditer les « Walliser-Sagen », les revisant et en augmen-

tant considérablement le nombre déjà fort respectable que lui avait légué M. le curé Tscheinen et avec lui le chanoine Ruppen.

Dans un livre récent, M. Jegerlehner a réuni à son tour une ample moisson de légendes.¹⁾

Ces essais n'ont d'autre prétention, si c'en est une, que de servir d'entraîneur à ce nouveau sport, bien national, celui-ci.

1. Le Valais autrefois un lac.

Le fait que le Valais était autrefois un lac, s'étendant de la Furka à St-Maurice, et qui sait? peut-être plus loin, ne saurait être mis en doute. La preuve, les gens de Vercorin n'iront certainement pas la demander aux géologues, de peur qu'ils puissent se tromper. Non.

De l'autre côté, vis-à-vis de Vercorin, assis au milieu de la noble contrée, c'est Saint-Maurice de lac. C'est un premier indice, c'est plus, c'est une preuve. La hauteur du lac du Valais est marquée. De plus, sous le mont de Vercorin existe une grotte. On y voit encore en ce moment les montants d'une porte très bien conservés. Dans le rocher surplombant l'abîme et servant de mur à cet antre, est taillé un enfoncement de plusieurs pouces et ayant la forme d'un marteau carré. Il n'y a pas longtemps encore, un grand anneau était rivé dans cet enfoncement. Cet anneau servait d'amarre aux embarcations voguant sur le lac du Valais. A bien regarder, l'on constate encore les empreintes polies que les vagues ont creusées dans le roc, et qui, à la même hauteur, existent de l'autre côté de la vallée, sous le château de Beau-Regard, où un autre anneau était fixé dans le roc.

Un jour, un hardi chasseur de Vercorin grimpa jusqu'à la dite caverne et à force d'efforts réussit à desceller l'anneau. Qu'on juge de la grandeur de celui-ci si l'on sait qu'il en fit une paire de grosses pioches, et de la dureté du fer, puisque jamais il n'eût besoin de les faire retremper chez un forgeron.

2. L'alpe de Ténébré.

Les pâtres de Vercorin avaient et ont encore la réputation d'être les meilleurs fruitiers de la région. Leur talent les faisait rechercher pour la direction des alpages. — L'alpe de

¹⁾ J. JEGERLEHNER, Sagen aus dem Unterwallis (textes français et allemands). Bâle 1909 (= Publications de la Société suisse des Traditions populaires Vol. VI).

Ténébré se trouvait sur les coteaux de Vercorin, dans un endroit à l'accès facile, et d'une féconde exploitation, à tel point que les pâtres pouvaient s'accorder bien du repos. Aussi usaient-ils leurs loisirs à jouer aux palets (boules). Ils en étaient venus à faire des quilles avec du sérac et façonnaient les boules avec des pelottes de beurre. Cette aisance mal employée devait les perdre. — Parmi les fruitiers se trouvait une fois un pâtre, homme au cœur dur comme pierre; les pelottes de beurre, qu'il fabriquait pour en faire des boules de quilles, étaient bien plus tendres que son cœur.

Souvent de pauvres gens venaient dans les alpages quérir l'aumône. Dans les autres montagnes on avait coutume de donner aux pauvres passants tout le sérac maigre. Un jour arriva à Ténébré un homme dans l'âge, mais dont l'aspect misérable laissait voir une constitution des plus débiles; on aurait dit un homme se relevant de maladie. Il s'adressa au maître fruitier et le pria de lui faire l'aumône d'un peu de sérac et de petit lait. De tout temps, en effet, on attribuait au petit lait une puissance très curative. Le maître fruitier, qui soit dit en passant était par-dessus le marché un grand *juriste* (jurait comme un pendu), le rechigna et le reçut fort mal en lui disant: «A Ténébré il y a assez de cochons pour manger le sérac maigre et boire le petit lait sans que les forains¹⁾ se mêlent de la besogne». Notre homme, au vu de ce refus méprisant, partit, las, fatigué de sa longue course. Peu s'en fallut qu'il tombât exténué. Un peu plus loin, il rencontra le *majó* (berger des porcs). Touché de pitié à son aspect, le *majó* lui donna un morceau de pain et de sérac qu'il tira de son sac en toile grise qu'il portait en bandoulière. — L'homme remercia fort respectueusement et dit: «Que le Bon Dieu te le rende! mais en attendant je veux te dire de ne pas aller coucher au travers du chemin qui va vers le précipice comme tu en as l'habitude quand tu es de garde, mais va plutôt te mettre plus haut, car demain tu verras du nouveau». Le mendiant à ces mots quitta l'alpage en dévalant le chemin dangereux. Au détour il regarda en arrière et, s'adressant à l'alpage, il dit: «Par où la pauvreté méprisée a dû quitter lentement, la fortune superbe s'en ira promptement. Montagne de Ténébré, jamais

¹⁾ Gens étrangers à la commune.

plus tu ne « terraineras » ! (reverdiras !). Cette malédiction se répercuta comme un coup de tonnerre dans toute la montagne. — Le *majô* suivit le conseil de l'étranger. Pendant son sommeil il eut un songe : il voyait des pâtres nombreux chasser le troupeau à coups de fouets vers le précipice. Toutes les vaches s'y engouffraient et périssaient. Un éboulis descendant de la montagne recouvrait l'alpe de monstrueux débris, il ne restait plus rien que la place où il était couché. Réveillé en sursaut par ce rêve étrange, le *majô* ouvrit les yeux. Mais ô surprise ! c'est en vain que ses yeux cherchaient l'alpe de Ténébré. Son songe était devenu réalité. Le *majô* comprit alors que l'étranger auquel il avait fait l'aumône n'était autre que Jésus-Christ, déguisé sous les haillons d'un mendiant, venu là pour éprouver les pâtres, et que sa bonne action l'avait préservé de la colère divine, tandis que les pâtres sans pitié avaient reçu le châtiement qu'ils méritaient.

Cette légende si peu flatteuse qui met en doute l'hospitalité bien connue de Vercorin se raconte aussi dans la contrée de Sierre (La Plaine Morte). Les deux parties la désavouent en la prêtant au vis-à-vis. Aussi luttent-elles de générosité pour effacer cette légende.

Mais toujours est-il que Ténébré n'a plus jamais « terrainé ».

3. Le pâtre infidèle.

Entre Grimentz et Vercorin, existe un petit lac portant le nom de lac de Lona. Un alpage florissant s'étendait autrefois autour de ses rives, aujourd'hui presque désertes. Les allodiateurs (amodiateurs) de cette montagne se réunissaient annuellement pour en nommer les serviteurs ; savoir : le pâtre (chef) le grand vacher, le petit vacher, le ligneron (conducteur du bois) et le *majô* (berger des pores). Chaque serviteur avait un département bien déterminé et le gage lui était payé en fruits. La repourvue de ces places donnait lieu à de véritables cabales ; en récompense des suffrages reçus, les chefs nommés favorisaient en retour leurs commettants.

Or, il advint un jour qu'un certain fut nommé grâce à une cabale assidue qu'il avait menée. Reconnaisant de sa nomination, il agit avec partialité en faveur des allodiateurs à lui dévoués en soignant mieux leurs vaches et en leur attribuant plus de lait qu'ils n'en avaient droit lors du mesurage.

Un beau jour, trois chasseurs de chamois partirent de Vissoie le vendredi des quatre temps d'automne pour faire une tournée dans les montagnes. Avant de se mettre en route, ils eurent soin d'assister à l'office des quatre temps à Vissoie. Leur intention était d'aller jusqu'aux Becs de Bosson. Chemin faisant, près du lac de Lona, un des chasseurs vit une chose étrange. Aussitôt il attira l'attention de ses camarades sur ce phénomène — et ils virent près du chalet de Lona un homme avec un bonnet de peau de mouton et une veste en drap du pays, les revers en laine rouge; des culottes de même étoffe, un gilet avec des boutons de cuir et des bas en *tril* blanc formant canon. Ses pieds étaient chaussés de souliers à bouteilles. A leur grand étonnement, cet homme ne s'éloigna pas, malgré leur approche. Il avait bien plus l'air, à en juger d'après ses gestes, de vouloir entrer en conversation avec eux. Sa façon leur semblait familière. Les chasseurs, suivant la louable habitude des gens de l'endroit, saluèrent l'étranger en lui disant: « Loué soit Jésus-Christ! » et ils se signèrent. L'inconnu qui jusque là s'était comporté comme un muet finit par répondre: « Ainsi soit-il! » Les chasseurs lui demandèrent alors: « Mais comment se fait-il que vous soyez encore à l'alpage, alors que tout le troupeau est déjà en plaine? Vous nous paraissez connu et ressemblez à quelqu'un de notre commune dont le nom nous échappe, que faites-vous ici? » Le pâtre répondit: « Pour l'édification de ceux qui peuvent encore en profiter, je vous dis que c'est grâce à ce que vous avez assisté ce matin à la messe des morts, en notre église à Vissoie, que je puis communiquer avec les vivants. Je suis un tel... qui a été pâtre dans cette montagne pendant plusieurs années. Pendant ce temps j'ai, par des manœuvres frauduleuses, favorisé les allodiateurs qui m'avaient donné leur voix. J'ai cependant toujours passé dans ma commune pour un homme intègre et j'ai joui de la considération de mes concitoyens. Par respect humain, je n'ai jamais ouvert ma conscience à un prêtre et par cupidité je n'ai jamais réparé le tort que j'avais causé. Pour pénitence de ces méfaits j'ai été condamné par la justice divine à fruire avec l'eau de la Navizence jusqu'au jour où j'aurai fait assez de beurre et de fromage pour dédommager tous ceux auxquels j'ai volé le mesurage ».

Après ce parlement (discours) le pâtre disparut comme il était venu. Les trois chasseurs abandonnèrent, comme bien on le pense, leur projet d'aller aux Becs de Bosson et s'en allèrent à toutes jambes à Vissoie raconter aux leurs ce qu'ils avaient vu.

Et maintenant encore, quand la Navizence roule ses flots laiteux, les gens de la vallée disent : « Le fruitier de Lona bat son beurre ».

4. La peste noire.

La peste noire, ce terrible fléau qui jadis avait décimé le Valais, n'avait pas épargné le tranquille site qu'est Vercorin. Voici comment sa néfaste apparition est demeurée gravée dans la mémoire de la population :

En ce temps là, les jeunes filles de Vercorin raffolaient de la toilette. Elles aimaient à s'habiller de robes aux couleurs les plus vives pour attirer les regards des beaux garçons du village. Mais rien n'était comparable aux soins jaloux qu'elles prenaient pour avoir un petit pied moulé dans une fine chaussure. Les cordonniers de l'endroit ne parvenaient pas à satisfaire les exigences de leurs clientes. Or, un jour, un homme du nom de Porti venait de Chalais avec son cheval à vide. Près de la chapelle de Bouillette, il rencontra un étranger ; ses chaussures étaient en poussière et son visage tout en sueur. Sur son dos, il portait un petit sac. Tout faisait supposer qu'il venait de loin. L'inconnu aborda notre Porti et lui demanda si le chemin était encore long pour aller à Vercorin. « Non, lui répondit Porti, nous n'avons plus qu'une petite demi-lieue et nous y sommes, car je vais aussi à Vercorin, moi. » Ils allèrent ainsi du même pas, Porti tenant le cheval par la bride. Le pas de l'étranger devint de plus en plus lourd, plus lent. Le chalaisard ralentit de son côté le pas et pour faire passer le temps entama la conversation avec son compagnon. Il le questionna : d'où il venait, ce qu'il allait faire à Vercorin, le métier qu'il exerçait. « Je suis cordonnier de mon métier, répondit l'autre, pour vous servir. » « Oh ! alors vous aurez de l'embauche là-haut ; à Vercorin les jeunes filles sont toutes mécontentes de nos cordonniers qui ne savent faire des souliers à leur goût », dit Porti, et l'inconnu de répliquer : « Eh bien moi, je leur ferai des chaussures qu'elles ne pourront user de toute l'éternité. »

Harrassé de fatigue, notre cordonnier ne put plus avancer; aussi demanda-t-il à son compagnon la faveur de monter à cheval, ce à quoi Porti consentit bien volontiers. Mais à peine avait-on fait un bout de chemin, que le cheval commença à suer à torrents et, haletant, ne put avancer que très lentement. Intrigué de cette chose insolite, le conducteur dit à son compagnon de route: « Or ça, comment ça se fait-il que mon cheval sue ainsi à grosses gouttes, mon cheval si fort et tout dispos, qui me transporte sans cela d'un trait de Chalais à Vercorin, sans mouiller un poil? C'est drôle tout de même, vous qui êtes tout maigre. Il faut me dire ça: qui êtes-vous? » Le cavalier dit: « Faut pas avoir peur, écoutez, je suis la mort ». A ces mots, Porti tomba à terre frappé de frayeur. La mort le releva, le rassura et lui dit: « Demain tu auras plus de vingt vaches et cent fromages, cela parce que tu as eu pitié de moi. Je vais à Vercorin et demain à la grand-messe j'entrerai dans l'église et de ma main je toucherai les personnes qui aussitôt mourront. Quand tu croiras qu'il y a assez de victimes, tu me diras, du haut de ta loge où tu auras soin de te placer, cette seule parole: *Orou* (arrête!). A ces mots, la mort aura terminé sa mission. Mais de tout ceci tu ne diras rien à personne. »

Ainsi causant, ils arrivèrent à Vercorin. A l'entrée du village les voyageurs se séparèrent. Dire que Porti ait passé une nuit tranquille ne serait pas croyable. Balancé entre la crainte des choses qui allaient arriver et la joie de devenir riche, il attendait le jour.

Le lendemain, dès que les cloches eurent tinté pour la dernière fois, Porti entra à l'église et se plaça au fond de la loge, anxieux de ce qui allait se passer. A l'offertoire, l'étrange cordonnier parut, passa par la grande allée, toucha à droite et à gauche les personnes qui aussitôt tombèrent raides mortes. Leur visage devint d'un noir foncé. La mort s'avança toujours frappant ici, frappant là, et toujours les personnes touchées tombèrent. Plus mort que vif, notre homme aurait voulu crier cent fois le mot confié, mais la peur avait fermé sa bouche. Déjà la mort s'appêtait à monter au chœur et allait se diriger vers l'autel, lorsque tout à coup Porti cria de tout ce qui lui restait de force: « *Orou* ». A ce mot, la mort disparut comme par enchantement, mais l'église était jonchée de cadavres noirs

comme la suie. Les vivants suffirent à peine pour enterrer les morts. Des familles entières furent détruites. Les Mani et les Bertet furent extirpés; des Porti il demeura seul. Leurs biens passèrent dans les mains des survivants et ainsi Porti arriva en possession de plus de vingt vaches dont treize reines *sonallières* (portant sonnettes) et cent fromages, comme le cordonnier le lui avait promis la veille.

On dit que, depuis lors, les jeunes filles de Vercorin ont perdu tout goût à la toilette et surtout pour les petits pieds.

Pour punir celles-ci du malheur qu'elles avaient attiré sur la commune par leur passion, interdiction est faite à toute jeune fille de danser le jour du patron avec les militaires qui se divertissent sur la place de Pancrace de Courten. — Et encore aujourd'hui cette interdiction est rigoureusement observée.

(Voir aussi *Mario*. 1885. *Feuille de la Suisse romande*).

5. La fille du diable.¹⁾

Un jeune homme fréquentait une jeune fille. Un été cette dernière se trouvait à la montagne de Sigeroule où elle était ménagère des pâtres. Souvent l'amant alla lui faire visite. Il arriva cependant quelques fois que la fille lui dit, ou lui fit dire par commission, de ne pas monter à l'alpe, prétextant tantôt un motif tantôt un autre. L'amant, intrigué de ces renvois qu'il trouvait déplaisants, en conçut de violents soupçons et résolut d'en avoir le cœur net. Il advint donc qu'un soir la fiancée lui dit dans un entretien de ne pas venir passer la soirée d'un jour indiqué, car elle n'y serait pas, devant aller en plaine tourner les foins. Le jeune homme ne fit pas semblant, promit de tenir parole, mais le soir indiqué il prit le chemin de la montagne et s'approcha tout doucement du chalet. Les volets en étaient fermés. Il regarda par une fente de la porte pour s'assurer que personne n'y était. Mais ô surprise! il aperçut, se tenant debout sur le foyer, son amante et sa sœur en train de faire mille simagrées. Il colla l'oreille contre le bois de la porte et entendit sa fiancée dire: « Par le bois et par les feuilles ». Une vive lumière jaillit sur le foyer et ayant de nouveau regardé, il vit les deux jeunes filles dans leurs belles robes de dimanche s'envoler par l'ouverture de la che-

¹⁾ Voir Jegerlehner, *Sagen aus dem Unterwallis*, p. 43, et Courthion, *les Veillées des Mayens*.

minée. Comprenant que quelque chose de diabolique se passait et prenant courage, il enfonça la porte, se jeta sur le foyer et cria à son tour la formule critique (mystérieuse sans doute). Mal lui en prit. Il fut jeté contre les arbres, piqué par les épines des buissons et, tout meurtri, il arriva sur une montagne qu'il n'avait jamais vue. Au milieu, il vit nombre de tables dressées, chargées de mets divers. Une grande chaudière fumait sur un brasier intense. Autour une multitude de fantômes se pressaient pêle-mêle. Ils'en suivit un grand festin. L'amant s'assit à une table et on lui servit un cuissot d'une vache. Au sommet de la table, comme président, était assis un monsieur tout noir. Près de lui, il distingua fort bien sa fiancée et la sœur de celle-ci. Après qu'ils eurent bien fait la noce, un valet ramassa tous les os et les apporta devant le monsieur tout noir au sommet de la table. Celui-ci les compta et constata qu'il manquait un morceau. Il leva en l'air une espèce de trident et aussitôt les os se réunirent et formèrent une belle vache, mais à la cuisse un morceau faisait défaut. Alors le président dit à haute voix : « Un être indigne a surpris notre convention. Ou qu'il signe le pacte ou qu'il meure. » Aussitôt un valet aux yeux comme des charbons ardents apporta un *cartable* et un tison fumant pour lui servir de plume. Une peur horrible s'empara de l'âme de notre homme qui dans son angoisse prit le tison et marqua une grande croix sur le *cartable*. A ce signe, un vacarme infernal se produisit. Les mots magiques perdirent leur efficacité et le sortilège cessa. Il resta seul sur l'alpe ; tables, convives : tout avait disparu. Le fiancé retourna tremblant chez lui, ne pensa plus à sa « maîtresse », dont il chassa le souvenir de son âme comme un horrible péché mortel. Quant à la fille du diable, elle dut s'expatrier et on ne la revit jamais plus.

6. L'évêque Supersaxo.

La question des bisses a donné souvent lieu à de grands et longs procès. Vercorin possède à ce sujet une légende bien curieuse et des plus suggestives.

Sous l'épiscopat de Supersaxo (lequel ?), la vallée d'Anni-viers et Vercorin étaient en procès relativement à la propriété des eaux du bisse qui descend de la montagne d'Orgival. Les deux parties firent force cadeaux : veaux gras, setiers de glacier (vin de la vallée), tomes et fromages succulents, à l'évêque (alors

juge temporel) pour gagner ses faveurs et une sentence à leur profit. Le procès touchant à sa fin et pour éclairer le litige, les Anniviards proposèrent à l'évêque de tenir les débats à Vissoie, parce que depuis la route de la vallée on pouvait très bien juger de l'importance des eaux en cause. L'évêque accepta la proposition, se rendit à Vissoie par les Pontis, et après avoir entendu le « parlement » des représentants des deux parties, sanctionna les conclusions des Anniviards tendant à dire que l'eau devait suivre son cours, bien que les députés de Vercorin eussent prouvé que l'eau coulait sur leur territoire. Ils firent ensuite de ce prononcé valoir qu'ils ne pouvaient accepter cette sentence, qu'ils en appelleraient à la Diète, le jugement étant nul, le juge ayant prononcé sans avoir inspecté l'objet litigieux. L'évêque décida alors de passer par Vercorin pour se rendre à Sion. Entre Painsec et Vercorin on fit halte. Le cheval de l'évêque, fatigué, but à une fontaine qui jaillit à cet endroit. La pauvre bête en creva presque aussitôt. On continua cependant la course malgré ce triste présage et la troupe arriva enfin sur le plateau de Vercorin. Là, le chancelier Taffiner qui accompagnait Supersaxo en qualité de greffier fit remarquer à Sa Grandeur la vaste étendue de prairie qui par suite de son jugement allait être privée de l'eau nécessaire; que l'importance du plateau avait été malicieusement rapetissée par les Anniviards et qu'il fallait reviser le jugement! Supersaxo haussa les épaules et dit stoïquement: « Ce qui est fait est fait ». Puis il continua sa route, jusqu'à Rechy. Là, le torrent qui descend de la montagne avait tellement grossi qu'il avait enlevé tous les ponts. Les gens de Vercorin qui malgré leur mécontentement avaient tenu à escorter l'évêque, lui dirent alors: « Monseigneur, vous avez voulu de l'eau, vous en avez assez maintenant. » Sa Grandeur en fut fort contrariée. Après un moment de réflexion, il jeta sa bague épiscopale dans la Rechy, et aussitôt celle-ci se calma et l'évêque et sa suite purent passer à pied sec dans le lit du torrent, sans cependant pouvoir retrouver son anneau.

Maintenant encore la fontaine entre Painsec et Vercorin porte le nom de fontaine de Supersaxo.

On assure aussi que c'est le curial de l'évêque qui a tronqué la rédaction du jugement.

Quant à Taffiner, le greffier, la légende le fait battre le

marteau dans un bisse de la montagne. Et quand la nuit un bruit sourd et répété se fait entendre on dit : « Ecoutez Taffiner qui bat son marteau ! »

7. La procession à la Combache.

Au couchant de Vercorin s'étend un grand territoire peu boisé et fortement en pente. On y parvient en prenant le chemin vert qui se soude un peu plus loin au sentier des charbonniers. Vers la dernière moitié du siècle passé, des charbonniers du Tyrol se fixèrent à la Combache pour préparer du charbon qu'ils vendaient ensuite aux forges d'Ardon. On voyait encore bien plus tard à Chalais un hangar, vers l'emplacement de l'église, destiné à recevoir le combustible. A la Combache on voit encore maintenant de nombreuses charbonnières. On en constate également à Crouchaz et à Ste-Marie. Tout le terrain de la Combache est marécageux et présente des affaissements assez caractéristiques. Un éboulement s'y produisit au siècle passé qui ne s'arrêta que devant l'église de Chalais. A la limite de la Combache se dresse une antique croix où chaque année à la Saint-Germain la population de Vercorin se rend en grande procession.

Voici l'origine de cette procession.

Les gens de Chalais, se rendant par le chemin des charbonniers à Vercorin, entendaient souvent des bruits étranges, semblables à de gémissements souterrains, puis comme des sanglots sortir du sol. Il en fut de plus heureux qui virent là des âmes affaissées, le dos courbé, pliant sous le poids de la terre. Elles retenaient le sol mouvant de la Combache, d'autres étaient occupées à construire des barrages destinés à retenir la montagne en marche. Un jour que les âmes travaillaient de nouveau à cette œuvre gigantesque, un passant les vit et étonné de ce spectacle se hâta d'en avertir M. le curé et le Conseil. De concert les deux autorités décidèrent de faire chaque année une procession à la Combache pour le repos des âmes. Elle a lieu annuellement à la St-Germain le 31 juillet.

Il advint cependant que pour une cause ou pour une autre la procession n'eut pas lieu une certaine année, et l'on vit les âmes dès la nuit de la St-Germain détruire tous les barrages qu'elles avaient élevés et au lieu de retenir la montagne la pousser vers la plaine. Heureusement, avertie, la population

répara l'oubli et se garda bien à l'avenir de manquer la procession de la St-Germain.

8. Le bisse de Vercorin.

Depuis le lac du Zan, au fond de la vallée de la Rechy, court un bisse jusqu'à Vercorin. Sa construction est des plus hardies et son entretien coûte annuellement de grands travaux qui sont faits en corvée. La banquette du bisse par endroits est assez peu sûre et il arriva plus d'une fois que le bisse se rompit, recouvrant les prairies de Vercorin d'un amas de débris. Pour prévenir le retour de pareils désastres, la population décida que chaque année le procureur soit directeur du bisse offrirait à la fabrique de l'église une aumône de deux francs cinquante centimes destinée à l'achat de deux cierges devant brûler jours de fêtes et dimanches pendant les offices de la paroisse.

On tint parole; encore aujourd'hui pendant la grand'messe le sacristain allume les deux cierges se trouvant au chœur du côté de la montagne.

Grâce à cette pieuse pratique, le bisse ne saute que très rarement, disent ceux de Vercorin.

9. Plana Zour.

Au midi de Vercorin, vers la vallée d'Anniviers, s'élève une proéminence formant un joli plateau couvert d'une forêt de mélèzes. C'est Plana Zour ou forêt plane. Ce plateau jadis ne fut point forêt comme c'est le cas aujourd'hui, mais un coquet village s'y dressait d'où l'on jouissait d'une vue merveilleuse. Le village de Plana Zour n'était pas autonome, mais dépendait de la paroisse de Vercorin, comme en dépendait un certain temps l'église de Chalais. L'église de Vercorin, accrochée aux flancs brulés de la crête, date de plusieurs siècles, Le chœur tel qu'il existe de nos jours doit remonter à 1400, date gravée sur une cloche de l'église. La nef a été agrandie par deux fois et restaurée en 1704 et 1871. Il est cependant hors de doute, à en croire la légende, qu'il existait plus anciennement un sanctuaire, peut-être à l'emplacement de l'église actuelle. En tous cas la paroisse est fort ancienne et ce qui le démontre, c'est le manuscrit de M. le curé Fardel qui a relevé sur les registres de baptêmes le nom de 60 pasteurs et

dont la lignée remonte jusqu'à l'an 1270.¹⁾ Le manuscrit déclare en outre que la paroisse de Vercorin était déjà très florissante (*florentissima*) quelques siècles auparavant.

Revenons à Plana Zour. Lorsque la peste noire sévit à Vercorin, elle n'épargna point le paisible hameau de Plana Zour; presque tous les habitants tombèrent victimes de la terrible faucheuse. Chaque jour, chaque heure, l'on transportait des morts au cimetière de Vercorin. La procession funèbre passait par le chemin d'en haut, chemin qui en souvenir de ce fait porte encore maintenant la dénomination de chemin des morts.

Le cimetière regorgeait de cadavres au point que les murs de soutènement crevèrent, laissant filtrer un torrent de pus humain jusque sur le pré de la cure qui se trouve plus bas.

Affreusement décimés, les habitants de Plana Zour abandonnèrent leurs parages ensoleillés où si longtemps ils avaient vécu heureux et transportèrent leurs chalets à Vercorin.

C'est ainsi que Plana Zour a cessé d'exister comme hameau. A sa place s'étend actuellement une belle forêt et une fertile montagne.

A Vercorin l'on montre encore des maisons transportées de Plana Zour, ce sont entr'autres: la maison de Fabien Antille au millésime de 1565 à l'entrée occidentale du village; celle de H. Perrouchoud vers l'église au chiffre de 1554 et enfin celle de Basile Martin portant la date de 1623 et provenant de la famille Bertet, aujourd'hui éteinte.

Il existait aussi, accrochée à la paroi d'une maison, une inscription remémorant ces faits, mais il paraît qu'elle a été vendue à un antiquaire. Nul ne sait actuellement ce qu'elle contenait au juste et où elle se trouve, et c'est dommage.

10. Le fléau des sauterelles.

Vers le milieu du siècle dernier toute la région de Vercorin fut ravagée par une véritable invasion de sauterelles. Elles étaient grosses et grandes comme le pouce d'un homme et voraces et nombreuses au point qu'en quelques jours toutes les prairies furent comme rasées. Les gens qui avaient

¹⁾ Un Anselme de Vercorens, clerc, est mentionné en 1241. Il vivait dans l'entourage de l'évêque de Sion. Un curé de Vercorens est mentionné en 1364 (M. R.).

oublié leurs vêtements aux prés ne les retrouvèrent qu'à l'état de misérables haillons. Bien que l'on eût organisé des battues générales, les sauterelles étaient loin de diminuer. Il semblait qu'à les détruire elles renaissaient plus nombreuses encore. De guerre las, les habitants de Vercorin comprirent qu'ils avaient affaire à plus fort qu'eux et s'en allèrent quérir le rév. curé Beeger, alors desservant de la paroisse de Sierre et dont les vertus extraordinaires étaient connues de tous. Le curé Beeger arriva à Vercorin, organisa des prières publiques et enfin une procession à travers les champs dévastés par le terrible fléau. Au retour, vers la Combache, les sauterelles s'enfuirent en légion vers la vallée de Crouchaz et se précipitèrent, pleines de désespoir, dans la mugissante Navizence. Un petit nombre s'envola sur la plaine où elles couvrirent les roseaux, puis périrent.

On dit que la cause de ce châtement étaient les divisions intestines de la population de Vercorin. Le curé Beeger obtint par ses prières que la paix rentrât de nouveau à Vercorin; il avertit les gens de l'endroit que si l'accord n'intervenait pas, les sauterelles de leur côté ne s'en iraient jamais.

En souvenir de cette grâce, il fut, à part de la procession déjà existante, institué une messe chantée le jour de la St-Germain, 31 juillet.

II. Le château des sires de Chevronet.

Près de l'église de Vercorin, sur un replis de terrain, l'on constate des ruines qu'on dit provenir du château que les sires de Chevronet avaient fait bâtir. Entr'autres, on voit encore un cave profonde de trois mètres et grande comme une petite chapelle. D'après les angles des murs et de direction qu'ils indiquent, on peut aisément juger de l'importance que devait avoir ce féodal manoir. Sous un monceau de décombres, on devine la prison d'où sortent, épouvantables, les gémissements répétés des innocents condamnés par ces sires dont la cruauté est devenue légendaire, car on les dit féroces, implacables, sanguinaires ces despotes de Vercorin, qui, vassaux de Beau-Regard, prélevaient les dîmes pour les seigneurs de Rarogne. Un souterrain, communiquant avec Brie, mais dont il n'existe plus de trace, doit avoir existé sous le château ou dans son enceinte. Comme tous les châteaux des seigneurs de Rarogne,

le castel des Chevronet fut rasé lors du soulèvement des patriotes. Mais les ruines de ce château cachent un riche trésor que ses habitants, avant de quitter le pays, avaient enfoui au fond des caves, en attendant des jours plus heureux.

Le trésor des sires de Chevronet « *fleurit* », ainsi proclame la légende, toutes les messes de minuit. Voici quelles sont les conditions de sa découverte: il faut se transporter sur les lieux du trésor en compagnie d'un enfant naturel, d'un innocent et d'un cochon noir, pendant la messe de Noël, à minuit précise, alors que le prêtre lève l'hostie et le calice sacré vers le ciel.

Un fois donc, des hommes courageux de Vercorin se transportèrent sur les lieux du trésor avec tout le cérémonial prescrit et remplissant les conditions exigées. Ils avaient eu la précaution de prier M. le curé, qu'ils avaient mis au courant de leur dessein, de faire un peu lentement à l'élévation de manière à ce que le trésor, au moment de la floraison, pût aussitôt être enlevé.

En effet, après quelques recherches dans la nuit sombre et tranquille, un bouc noir, plus noir que le charbon, leur apparut les yeux en feu, couché sur un gros bahut noir. Après l'avoir enlevé, ils ôtèrent le couvercle du coffre, mais à l'ouverture les chercheurs de trésor ne trouvèrent qu'une masse de petits osselets.

Il paraît que leur appareil divinatoire ne fut pas complet et l'on se demande encore si c'était l'enfant naturel ou l'innocent qui en était cause ou si le cochon n'avait pas peut-être quelque part une tache blanche. C'est le problème que se posent dans leurs veillées les descendants des aventuriers.

En attendant, le trésor repose encore au fond du château des sires de Chevronet. Le découvrira-t-on jamais?

12. Le chasseur de marmottes.

Les chasseurs ont de tout temps eu l'étrange prétention que certaines régions leur étaient particulièrement réservées. Par coutume et par goût ils se partageaient quelque district et observaient scrupuleusement la règle de ne pas chasser sur terre d'autrui.

Cette règle eut cependant une exception. Un jour, un chasseur de la vallée d'Anniviers s'aventura dans un parage

autre que le sien, tout proche de Vercorin. Il parcourut longtemps la montagne, mais comme si le gibier le fuyait, il ne trouva ni plume ni poil sur son chemin, et cependant le temps était « conforme » (propice). Enfin, il vit une marmotte qui semblait venir à sa rencontre. A portée de sa carabine notre chasseur envoya à la bête une balle, mais la marmotte au lieu de déguerpir se dressa sur son séant, en lui faisant un long pied de nez, tandis que ses yeux jetaient une double gerbe de feu. Malgré sa surprise, le chasseur ne lâcha pas de l'œil l'étrange animal et lui envoya une seconde décharge, droit entre les deux yeux, selon la règle. Cependant, encore ce second coup n'atteignit pas la bête qui demeurait immobile; l'arme avait perdu le « feu ».

Le chasseur comprenant alors qu'il avait manqué à la pratique, s'en retourna, sans jamais se vanter de l'histoire qui lui était arrivée et cherche encore le « feu » que sa carabine a perdu, peut-être pour toujours.

13. Les deux pauvres.

Le voyageur qui se rend à la pointe de la Brenta, montagne au sud de Vercorin, remarque depuis loin déjà deux petites élévations de terrain, figurant très bien deux bons vieux mendiants, la besace sur le dos.

Une curieuse légende s'attache à ces « deux pierres », comme on les appelle.

Il était une fois deux pâtres qui gardaient le bétail du côté de la Brenta, lorsqu'un beau jour ils virent arriver un mendiant avec sa besace sur le dos. Peu à peu il s'approcha d'eux. Les ayant salués, il leur demanda l'aumône d'un peu de pain noir, disant qu'il venait de loin, que le chemin l'avait fatigué et qu'il mourait de faim et de soif. Les deux pâtres ne furent point touchés à l'aspect de tant de misère et se mirent à tourner en ridicule le pauvre homme, lui demandant ce qu'il pouvait bien porter dans son « bissac ».

Alors le mendiant, qui n'était autre que Notre Seigneur, déguisé sous ces haillons, pour éprouver ces gens au cœur dur, se redressa et leur dit: « Hommes à l'âme sans charité, vous qui n'avez pas pitié des pauvres, vous serez changés en pierres, car de pierre vous êtes et de pierre vous serez ». Aussitôt dit, aussitôt fait. Les deux pâtres furent sur place changés en ces

rocs que l'on nomme encore la pierre des pauvres. Ils portent et porteront toujours, terrible exemple aux hommes sans cœur, le « bissac » sur le dos.

14. Le dernier ours de Vercorin.

Vers 1865, un ours fut signalé dans la région de Vercorin. Malgré toutes les battues que les chasseurs de l'endroit avaient organisées, notre mani se tira toujours d'affaire. Tantôt il était à Gruchaz, tantôt dans la vallée de la Rechy, même à Bouzerou. Le bruit de cette apparition arriva jusqu'à Sion, où un club de chasseurs décida d'aller faire visite à notre ours. Ils partirent un jour en joyeuse équipée au nombre de dix-huit, ayant à leur tête un médecin connu. A Sierre, on se rendit à l'hôtel Baur, alors « du Mont Bonvin » où un plantureux repas réunit les chasseurs. On but à la santé de ceux-ci et à la mort de maître Martin. Le lendemain, la troupe se dirigea sur Vissoie en passant par les Pontis, tourna sur Painsec; là on fit provision de pain sec et de « glacier », puis la route conduisit à Gruchaz, où ils arrivèrent sur le tantôt (soir). Déjà les chasseurs de Vercorin attendaient leurs frères d'armes de Sion. Après les usuelles « santé et resanté », on prit le chemin de Vercorin, où l'on dormit. Le lendemain, au chant du coq, les chasseurs étaient déjà à la forêt, divisés en petits groupes, chaque groupe ayant un chasseur de Vercorin à sa tête, comme éclaireur. Tous les coins et recoins de la forêt furent explorés. On monta jusqu'à la Brenta, on descendit dans la vallée de la Rechy, rien ne fut laissé intact; mais ce fut en vain. Messire Ours avait transporté ses pénates à Itravers et, à l'abri des recherches des chasseurs, se prélassait dans sa tanière.

Nos chasseurs durent rebrousser chemin, bredouilles, sans avoir tiré un seul coup, mais non sans avoir vidé quelques barils de bon vieux.

L'ours cependant ne devait pas faire de vieux os, ses jours étaient comptés.

Quelque temps plus tard, Jaques-Philippe Bruttin, de Grône, faisant une tournée de chasse du côté d'Itravers, se trouva tout à coup nez à nez avec le terrible plantigrade. Lui lâcher une bonne balle dans l'œil droit ne fut pas chose de longue haleine. L'ours tomba pour ne plus se relever. Aussitôt on le plaça sur un traîneau et en route pour Grône.

Bruttin vendit la viande à un boucher de Sion qui en régala plusieurs amateurs, la peau fut acquise par le commandant Zermatten.

Ce fut le dernier ours de Vercorin, qui chassé de toutes parts dut périr en exil. Les ours devaient être jadis nombreux dans ces parages à en juger des pattes clouées à la paroi de la maison de commune, trophées d'une époque qui ne reviendra plus, espérons-le.

15. Le bisse des Sarrasins.

Ce bisse est ainsi nommé parce que l'on prétend qu'il a été construit par les Sarrasins (Huns), premiers habitants de la vallée d'Anniviers et du plateau de Vercorin. Il a sa prise au pied de Vissoie, et cotoie Painsec et le vallon de Gruchaz pour finir à Brie sur Chippis. Sur tout son parcours existent encore des pontons en maçonnerie, des vestiges du banc du bisse, des haies le long des rocs, des tunnels; mais surtout à Gruchaz on se trouve en présence des preuves de l'existence de ce bisse. En effet, les rocs portent encore aujourd'hui l'empreinte des supports du bisse, on voit même des morceaux de bois et une essanne (planche ou tronc creusé en équerre, partie extérieure du bisse) suspendue à la hauteur du bisse.

L'entretien de ce bisse était des plus coûteux; en outre, il était très dangereux. Souvent le bisse est collé contre les parois des rochers et surplombe un abîme de 50 à 100 mètres. Un jour que le bisse était tombé, la commune de Vercorin-Chalais envoya une équipe de quarante hommes pour refaire le canal. Au cours des travaux les quarante hommes furent précipités dans le vide et relevés à l'état de cadavres. Depuis, le bisse a été abandonné.

On parle ces années d'un projet de bisse qui suivrait ces traces et le ferait revivre.

16. Histoire de chasseurs.

Il en est qui prétendent que souvent il arrive que l'animal tué par un chasseur, porte sur le dos, tracée à coups de ciseaux, la marque domestique. C'est un avertissement au chasseur d'avoir dorénavant à s'abstenir de toute chasse, sous peine d'un malheur.

Donc, il y a quelques années, un chasseur alla aux chamois. Le sort lui fut propice et il eut la chance d'abattre une su-

perbe bête, un beau mâle sauf erreur. Mais en l'examinant il constata que sur la cuisse gauche, l'animal portait un signe correspondant parfaitement à sa marque de famille. Bien que la chose fut « voyelle » (très visible), le chasseur n'en eut cure parce qu'il n'était pas superstitieux comme certains de ses compagnons. Peu de temps après cette aventure, il partit de nouveau faire une tournée aux chamois. Il aperçut un chamois et aussitôt le poursuivit avec acharnement. Bien que le terrain ne fût pas outre mesure accidenté, le chasseur fit un faux pas et se cassa la jambe. Dans la chute, le coup partit, le chamois fut mis en éveil et profitant de la circonstance s'enfuit à toute vitesse.

Se souvenant alors du fatal présage, le chasseur comprit qu'il ne fallait pas jouer avec les bêtes qui portent des marques domestiques.

Das Hanfschleizen im Schanfigg (Graubünden).

Von Ph. Zinsli in Zürich.

Im Schanfigg wird bis zur heutigen Stunde, wenn auch gegenwärtig nicht mehr so viel wie früher, Hanf gebaut und von den Bauern selber verarbeitet. Die Verarbeitung bietet z. T. willkommene Gelegenheit zur Pflege nachbarlicher Gastfreundschaft und zu geselligen, fröhlichen Zusammenkünften: so das Brechen („Schleizen“) des gezogenen, dann getrockneten und geweichten Hanfes. Leute, die mit ihren grösseren Hanfvorräten rasch aufräumen möchten und eine etwas lärmende Geselligkeit nicht scheuen, pflegen eine „Schleizata“ zu veranstalten. Die eingeladenen Frauen und Mädchen kommen in der Stube oder im Stalle zusammen. Unter scherzenden Gesprächen und fröhlichem Gesang wird der Hanf in der Hand gebrochen, der Bast (*d's Lind*) auf dem Mittelfinger in Strähnen gesammelt und die Strähne zuletzt in Zöpfe geflochten. Eine geringere Qualität Hanf, das kurze *K'hüz*, wird in der *Rätsche* gebrochen und giebt den *Rätsch*. Das daraus Gewobene ist *Stuppis* im Gegensatz zu „Hänfenem“ (Leinwand). Eine mittellange Qualität wird *Maitelihanf* genannt und ebenfalls geschleizt. Den Fleiss der Arbeiterinnen belohnt zuletzt ein